

Titulaire : Trafalgare

Montant HT du marché : 23 000 € HT

Rôle de Trafalgare : mandataire

Montant HT Trafalgare : 15 450 € HT

Période des prestations : 2019

Durée de l'étude : 7 mois

Client : Syndicat Mixte du SCOT Grand Rovaltain

Responsable du marché : M. Baudy

Description du projet

Le syndicat mixte du SCoT Grand Rovaltain poursuit son objectif qui vise à « réaliser des études techniques et financières visant la réalisation de nouveaux franchissements... » et met en œuvre les moyens d'actions nécessaires à la réalisation de cet objectif. Si le syndicat mixte n'a pas vocation à assumer la maîtrise d'ouvrage d'infrastructures, il poursuit toutefois son action en contribuant à l'approfondissement de l'expertise territoriale ainsi qu'en s'assurant du maintien du dialogue entre les partenaires sur ce sujet.



Sur la sollicitation de la communauté de communes de Rhône Crussol et en coopération avec celle-ci et le Département de l'Ardèche, le syndicat mixte du SCoT du Grand Rovaltain a lancé la réalisation d'une étude visant à analyser les impacts la réalisation de la déviation de Saint-Péray/Cornas en complément du franchissement du Rhône au nord de Valence, lui-même inscrit dans le schéma de cohérence territoriale. La mission est conduite sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte du SCoT du Grand Rovaltain dans le cadre d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage.

Description de l'étude

L'étude vise à analyser et à discriminer différentes hypothèses de tracé de la déviation de St-Péray / Cornas. L'étude a compris trois phases distinctes :

- phase 1 : étude de trafic des différents scénarios de référence et de projet (7 scénarios au total),
- phase 2 : analyse multicritères des variantes de tracé de la déviation de St-Péray / Cornas,

- phase 3 : proposition de mesures compensatoires et définition des conditions de réussite du projet.

